



Peut-on passer un terrain agricole en terrain constructible

Par **BONI**, le **10/05/2008** à **08:49**

BONJOUR

j'ai acqueri un terrain en 2005. Ce terrain jouxte un autre terrain de & hectare qui n'etait pas constructible avant 2014 terrain considéré comme agricole.

Or j'apprends que ce terrain est en vente avec un CU positif. Le PLU n'etant pas encore en vigueur, quelles sont les recours possibles, et le terme CU positif implique t-il expressément terrain constructible. De plus, qui est en droit de modifier un POS, la DDE ou la commune ?

Quelles sont mes recours possibles ?

Stephane